



Service Assainissement
40 rue Mainssieux
CS80363
38516 VOIRON Cedex
Tél: 04.76.93.16.90 – Fax: 04.76.93.17.91

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

PHASE 4 : ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX USEES

RAPPORT

Dossier 100-298

Juillet 2021



Bureau d'Etudes Techniques
Centr'Alp – Parc du Pommarin
137, Rue Mayoussard
38430 MOIRANS
Tél : 04.76.35.39.58
Fax : 04.76.35.67.14
E.mail: alpetudes@alpetudes.fr



**Service Hydraulique et
infrastructures**
6, rue Grolée
69002 LYON
Tél : 04.75.72.12.00
Fax : 04.75.72.69.76



7 rue Alphonse Terray
38000 GRENOBLE
Tél : 04.76.22.81.11
Fax : 04.76.22.90.15
E.Mail : ateau@ateau.fr

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	1
2	PROPOSITION DE TRAVAUX ISSUE LA PHASE 3 ET CHOIX DE LA COLLECTIVITE	2
2.1	INTRODUCTION SUR LA PHASE 3.....	2
2.2	CHOIX DE LA COLLECTIVITE.....	2
2.2.1	EXTENSIONS DE RESEAUX.....	2
2.2.2	AGGLOMERATIONS DE REAUMONT ET DE DEVEZ.....	3
2.2.3	AGGLOMERATION D'AQUANTIS.....	3
3	PLAN PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENTS.....	5
3.1	PPI GENERAL	5
3.2	PPI PAR AGGLOMERATION D'ASSAINISSEMENT.....	5
3.3	PPI PAR TYPE DE TRAVAUX	6
3.4	PPI PAR PRIORITE – HIERARCHISATION DES TRAVAUX	6
4	ANNEXES	7

1 PREAMBULE

La présente étude a pour objet la réalisation du diagnostic de fonctionnement des structures d'assainissement collectif de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Cette étude vise à répondre aux objectifs suivants :

1. Réaliser un diagnostic de l'état de fonctionnement du réseau d'assainissement par temps sec et par temps de pluie, notamment à l'aide d'une modélisation informatique du réseau ;
2. Actualiser la carte de zonage de l'assainissement collectif et non collectif de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais ;
3. Préciser l'impact sur les réseaux et les milieux récepteurs des dysfonctionnements des ouvrages par temps sec et par temps de pluie, évaluer les flux de rejet acceptables par rapport aux objectifs de qualité et aux usages de l'eau en aval de l'agglomération et aux objectifs réglementaires ;
4. Elaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissements hiérarchisés en fonction de leur efficacité vis-à-vis de la protection du milieu naturel, exprimée à l'aide d'indicateurs objectifs.

La réalisation de cette étude s'organise autour de quatre phases :

- ✓ Phase 1 : Pré-diagnostic de la situation actuelle
- ✓ Phase 2 : Campagnes de mesures
- ✓ Phase 3 : Analyse et proposition de scénarii
- ✓ **Phase 4 : Elaboration du Schéma Directeur des Eaux Usées**

Le présent rapport correspond au rapport de phase 4 : Elaboration du Schéma Directeur des Eaux Usées

Cette partie comprend la présentation du plan pluriannuel d'investissements ainsi que les éléments de zonage assainissement collectif / non collectif.

Le présent rapport correspond à la phase 4 donc l'objectif est de présenter le Plan Prévisionnel d'Investissements retenu par la collectivité.

2 PROPOSITION DE TRAVAUX ISSUE LA PHASE 3 ET CHOIX DE LA COLLECTIVITE

2.1 INTRODUCTION SUR LA PHASE 3

Le rapport de phase 3 et les fiches opérations associées présentent les propositions de travaux par grands thèmes. Certains thèmes amènent à étudier différents scénarios. Les choix de la collectivité sont présentés ci-après.

Les investissements sont classés par priorité, sur 15 ans :

- Priorité 1 / A → 2022-2024
- Priorité 2 / B → 2025-2027
- Priorité 3 / C → 2028-2030
- Priorité 4 / D → 2031-2033
- Priorité 5 / E → 2034-2037

Les priorités numérotées de 1 à 5 concernent les travaux et les priorités nommées de A à E concernent les prestations de services. Ces travaux sont synthétisés dans des fiches opérations présentées en Annexe. Le chiffrage détaillé des opérations est annexé au rapport de phase 3.

Le choix des priorités a été présenté, arbitré et validé avec la collectivité. Il tient compte des différentes obligations réglementaires à respecter, des contraintes d'urbanisation et des améliorations de fonctionnement. La collectivité a pondéré chaque opération pour les prioriser et ainsi répartir les investissements pour limiter l'augmentation du prix de l'assainissement.

2.2 CHOIX DE LA COLLECTIVITE

Les scénarios soumis à choix et détaillés dans la phase 3 ont fait l'objet d'arbitrage de la part de la collectivité. Les scénarios retenus sont justifiés ci-après.

2.2.1 EXTENSIONS DE RÉSEAUX

Les extensions de réseaux mentionnées dans la phase 3 sont des rappels des extensions retenues dans le schéma directeur d'assainissement de la CAPV de 2004, et non réalisées à ce jour.

Le reste des opérations programmées dans le présent schéma directeur représente un investissement important pour la collectivité (≈ 58 M € HT d'opérations programmées sur 15 ans). Ainsi, les extensions non sont pas retenues.

2.2.2 AGGLOMÉRATIONS DE RÉAUMONT ET DE DEVEZ

Les agglomérations de Réaumont et de Devez ont fait l'objet de scénarios conjoints, notamment par rapport à l'étude du raccordement de la commune de Saint-Blaise-du-Buis sur l'agglomération de Devez (voir rapport de phase 3).

Afin de s'affranchir des travaux d'extension de la STEP de Devez en urgence et pour mieux répartir les coûts d'investissement, **la collectivité retient le maintien de la commune de Saint-Blaise-du-Buis sur l'agglomération de Réaumont**, et non un transit de ses eaux usées vers l'agglomération de Devez. Par ailleurs, la STEP de Réaumont sera supprimée et les effluents seront envoyés vers la STEP de Tullins. Le scénario retenu est donc le **scénario 2b**.

Remarque et rappel phase 3 : La mise en œuvre de ce scénario implique d'établir un accord entre le CAPV et la Communauté de Communes de Bièvre Est.

Les fiches opération retenues sont les fiches *DEV_VOUR_02*, *DEV_VOUR_03*, *DEV_VOUR_06* et *REA_REAU_01*.

Les fiches opération non retenues sont les fiches *REA_STBL_01*, *DEV_VOUR_01*, *REA_REAU_02* et *REA_REAU_05*.

2.2.3 AGGLOMÉRATION D'AQUANTIS

2.2.3.1 DO et PR de la Morge à St-Etienne-de-Crossey

Le DO du PR de la Morge à Saint-Etienne-de-Crossey déverse trop souvent à la Morge et entraîne un déclassement trop fréquent de la qualité de celui-ci, ainsi que des débordements sur le collecteur principal (voir rapport de phase 3).

Afin de s'affranchir d'ouvrages supplémentaires à exploiter (bassin d'orage de 500 m³ et augmentation des capacités de pompage du PR de la Morge) et privilégier la conformité du système d'assainissement, **la collectivité réalisera des investigations complémentaires (campagne de mesure, inspection nocturne des réseaux, inspections télévisées et tests à la fumée) pour améliorer le fonctionnement du réseau et assurer sa conformité**.

La fiche opération *AQU_STET_03* est retenue.

Les fiches opérations *AQU_STET_01* et *AQU_STET_02* ne sont pas retenues.

2.2.3.2 DO Paviot à Voiron

Le DO de Paviot à Voiron déborde trop souvent à la Morge et entraîne un déclassement trop fréquent de la qualité de celui-ci.

Afin de s'affranchir d'ouvrages supplémentaires à exploiter (bassin de 150 m³) et privilégier la gestion patrimoniale des réseaux, **la collectivité réalisera la mise en séparatif des réseaux unitaires dans le centre-ville de Voiron**.

La fiche opération *AQU_VOIR_34* est retenue.

La fiche opération *AQU_VOIR_33* n'est pas retenue.

2.2.3.3 DO du PR de l'Eygala à la Buisse

Le DO du PR de l'Eygala à la Buisse déborde trop souvent à l'Eygala et entraîne un déclassement trop fréquent de la qualité de celui-ci.

Afin de s'affranchir d'ouvrages supplémentaires à exploiter (bassin d'orage de 300 m³) et privilégier la conformité du système d'assainissement, **la collectivité réalisera les contrôles des branchements où des intrusions d'eaux pluviales ont été constatées pour déconnexion** par ATEAU en 2015.

La fiche opération *AQU_LABU_02* est retenue.

Le fiche opération *AQU_LABU_01* n'est pas retenue.

2.2.3.4 PR Volouise à la Buisse

Des mises en charges voire des débordements, surviennent dès la pluie mensuelle, dans la conduite DN250 débouchant dans le PR Volouise Principale depuis le Nord (rue du Souvenir Français. Ceci est dû :

- A la présence d'une contrepente dans cette conduite ;
- A de nombreuses d'intrusions d'eaux claires météoriques dans le réseau en amont ;
- A une capacité limitée du poste de pompage, les deux pompes présentes ne fonctionnant jamais simultanément.

Afin de supprimer les mises en charges de cette conduite, la collectivité devra réaliser :

- **Le couplage des pompes du PR Volouise**, augmentant sa capacité maximale à près de 400 m³/h. Avec cette augmentation du débit transféré, le premier DO en aval, le DO Roize, n'est sollicité qu'à partir de la pluie mensuelle
- **La recherche et la suppression d'eaux claires parasites**, sous la forme d'une campagne de mesure (5 points), d'investigations complémentaires (tests à la fumée, sur un linéaire estimé de 8 km) et de suppression de mauvais branchements (estimés à 60) ;
- **La suppression de la contre pente rue du Souvenir Français**, soit la réfection du collecteur DN250 sur un linéaire de près de 300 m.

Les fiches opération *AQU_VORE_08*, *AQU_VORE_16* et *AQU_VORE_18* sont retenues.

Les fiches opération *AQU_VORE_09*, *AQU_VORE_15* ne sont pas retenues.

3 PLAN PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENTS

3.1 PPI GENERAL

Le plan prévisionnel d'investissement sur 15 ans prévoit **58 209 650 € HT** d'opération.

3.2 PPI PAR AGGLOMERATION D'ASSAINISSEMENT

Le tableau suivant présente la répartition des investissements par agglomération d'assainissement.

Agglomération d'assainissement	Somme - Total € HT OPERATION (y compris + 15% divers)
AQUANTIS	34 795 100.00 €
FURE	4 136 900.00 €
LAC DE PALADRU	135 000.00 €
LES DEVEZ	3 268 800.00 €
REAUMONT	1 032 400.00 €
SAINT GEOIRES EN VALDAINE	1 041 450.00 €
TOUTES*	13 800 000.00 €
TOTAL:	58 209 650.00 €

* Toutes les agglomérations sont concernées par les travaux de renouvellement régulier de réseau. Le calcul du montant associé à ces travaux s'est basé sur une durée de vie des conduites de 60 ans, entraînant un renouvellement de 2 km par an.

Remarque : Les agglomérations de Charancieu, de Pommiers-la-Placette et de Velanne Merlas ne font pas l'objet de travaux spécifiques déjà ciblés. Des travaux de renouvellement de réseau pourront être programmés sur ces territoires.

3.3 PPI PAR TYPE DE TRAVAUX

Le tableau suivant présente la répartition des investissements par type de travaux.

Type de Travaux	Somme – Total € HT OPERATION (y compris +15% divers)
Autosurveillance	74 200.00 €
Mise en séparatif et réduction des eaux pluviales	17 432 000.00 €
Réduction des eaux claires parasites permanentes	1 089 950.00 €
Amélioration	25 813 500.00 €
Renouvellement	13 800 000.00 €
TOTAL:	58 209 650.00 €

3.4 PPI PAR PRIORITE – HIERARCHISATION DES TRAVAUX

Le tableau annexé au présent rapport regroupe toutes les fiches opération ainsi qu'un sommaire répertoriant les opérations par priorité.

Le tableau suivant présente la répartition des investissements par priorité.

Priorité	Somme – Total € HT OPERATION (y compris +15% divers)
1 / A	27 610 100 €
2 / B	8 068 400 €
3 / C	7 879 750 €
4 / D	10 440 550 €
5 / E	4 210 850 €
TOTAL:	58 209 650 € HT

4 ANNEXE

Annexe 1 : Analyse rétrospective du budget d'assainissement collectif (STRATORIAL)

stratorial

Conseil en gestion et finances locales

Analyse rétrospective du budget :

Assainissement collectif

06 novembre 2020

Sommaire

- Analyse rétrospective p 3
- Prospectives présentées le 08 octobre au COPIL p 17
 - Postulats communs aux deux scénarios p 18
 - Scénario de base p 22
 - Scénario sous tension p 30
 - Conclusions p 38
- Scénarios actualisés p 40
 - Postulats communs aux deux scénarios p 41
 - Scénario de base actualisé p 44
 - Scénario sous tension actualisé P 51

Analyse rétrospective

Rappel sur l'obligation d'équilibre financier

(articles L. 2224-1 et L. 2224-2 du CGCT)

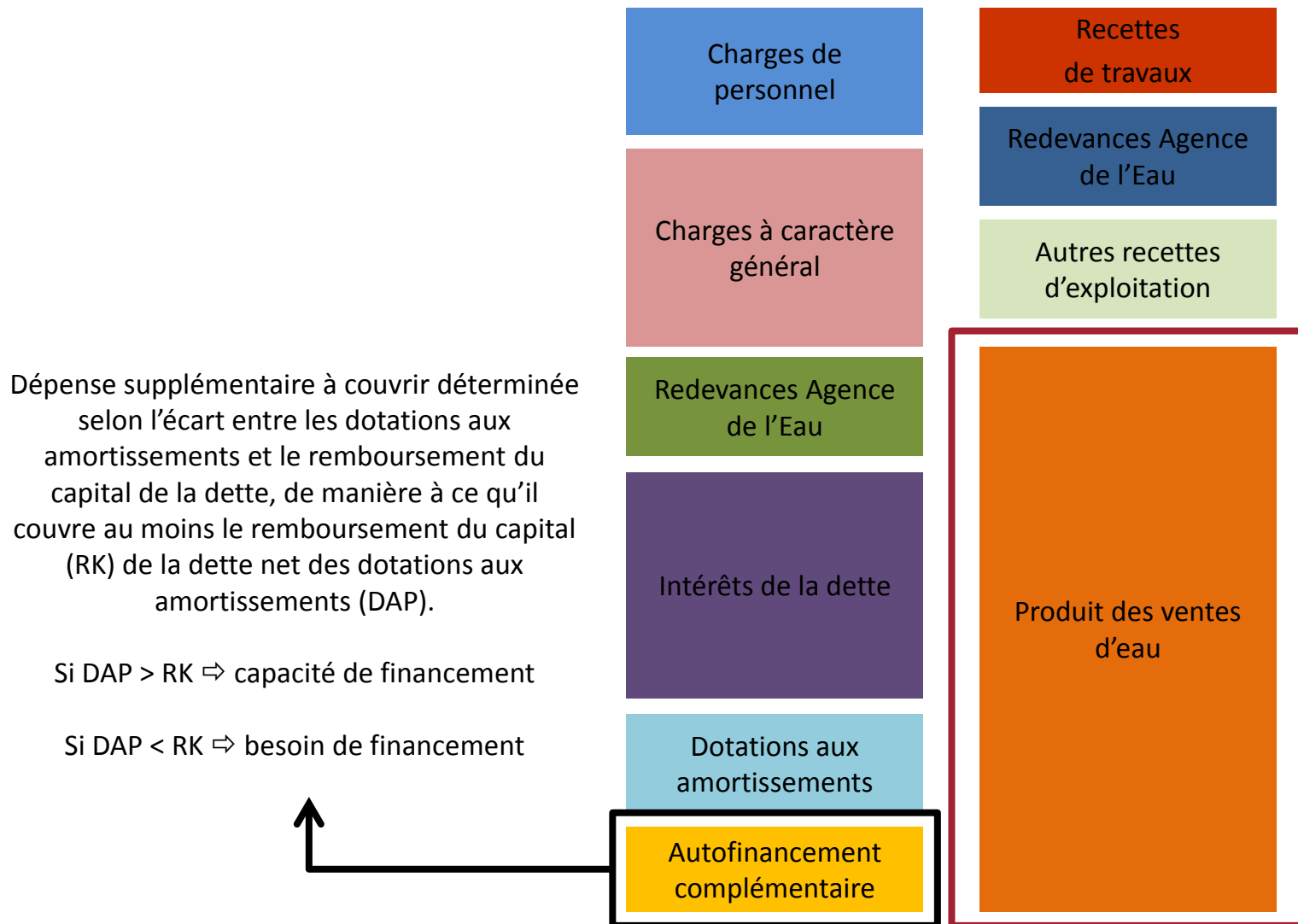
- **Principes :**

- Le service d'assainissement est un service public industriel et commercial. A ce titre, il doit respecter la règle de l'équilibre financier selon laquelle **les recettes d'exploitation versées par les usagers couvrent intégralement le coût du service (y compris la dotation aux amortissements)**.
- Le financement d'une partie du service par les contribuables locaux (via le budget général quand la compétence est exercée par les communes ou l'EPCI) est donc interdit.

- **Dérogations :**

- Les **communes de moins de 3 000 habitants** (ou EPCI ne regroupant aucune commune de plus de 3 000 habitants) peuvent financer une partie des dépenses du service par le budget général, sous la forme d'une subvention d'exploitation ou d'une subvention d'investissement selon la nature de la dépense couverte.
- Les **communes et les EPCI de plus de 3 000 habitants** peuvent déroger à la règle d'équilibre financier pour 3 motifs (L. 2224-2 du CGCT) :
 - Lorsque les exigences du service conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement.
 - Lorsque le fonctionnement du service exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.
 - Lorsque, après la période de réglementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget général aurait pour conséquence une hausse des tarifs.
- Les communes et groupements (sans conditions démographiques) durant les quatre premiers exercices qui suivent la **création du service public d'assainissement non collectif (SPANC)**.

Définition du coût du service et couverture par les recettes de tarification



Précisions méthodologiques sur l'analyse financière

- **Principes :**

- L'analyse rétrospective proposée ci-dessous porte sur la période 2014-2019.
- Elle porte sur la compétence Assainissement collectif et non collectif exercées par le communauté d'agglomération du Pays Voironnais du fait d'un budget unique pour les deux compétences.
- Les données proviennent d'une base de données interne au cabinet comprenant les comptes de gestion des collectivités étudiées.
- Plusieurs retraitements comptables sont effectués :
 - Les charges de personnel s'entendent nettes des remboursements, et hors travaux en régie. À noter que seules les charges rattachées comptablement au budget apparaissent dans l'étude.
 - Les produits de fonctionnement sont minorés des produits des cessions et des atténuations de charges, lesquelles viennent atténuer les charges de personnel.
 - Les dépenses d'investissement intègrent les travaux en régie.
 - Les recettes d'investissement sont majorées du produit des cessions.

Rétrospective financière 2014-2019 : Fonctionnement

SYNTHESE							
en k€	Δmoy ou Moyenne	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits d'exploitation	+3,9%	7 054	8 489	8 175	7 899	9 018	8 536
Produits des services	+3,9%	5 995	7 400	7 065	6 769	7 883	7 250
Redevances Agence de l'Eau	+0,8%	506	535	565	544	545	527
Subventions d'exploitation	+4,0%	548	515	527	581	555	667
Autres produits de gestion courante	-78,0%	3	2	0	0	0	0
Autres recettes	+105,8%	2	36	17	5	35	92
Charges d'exploitation nettes des travaux en régie	+1,9%	4 507	3 996	4 074	5 143	4 310	4 957
Charges à caractère général	+1,6%	2 359	1 935	1 810	1 804	1 698	2 557
Charges de personnel nettes des remboursements	+6,2%	1 104	1 197	1 233	1 395	1 452	1 494
Autres charges de gestion courante	-14,4%	336	338	414	995	473	154
Reversements Agence de l'Eau	-0,9%	524	421	516	550	446	500
Charges financières (intérêt de la dette)	-16,0%	193	190	151	111	77	81
Autres dépenses	-3,4%	203	94	127	288	164	171
Travaux en régie	-100,0%	212	179	177	0	0	0
Epargne brute	+7,0%	2 547	4 494	4 101	2 756	4 709	3 579
Remboursement du capital	-10,0%	1 215	1 204	1 253	1 159	965	719
Epargne nette	+16,5%	1 332	3 289	2 848	1 597	3 743	2 860

Les produits d'exploitation sont essentiellement composés des produits des services, c'est-à-dire des produits des ventes d'eau. L'écart important (482K€) constaté entre 2018 et 2019 est notamment lié à des produits de PFAC très élevés au cours de l'exercice 2018.

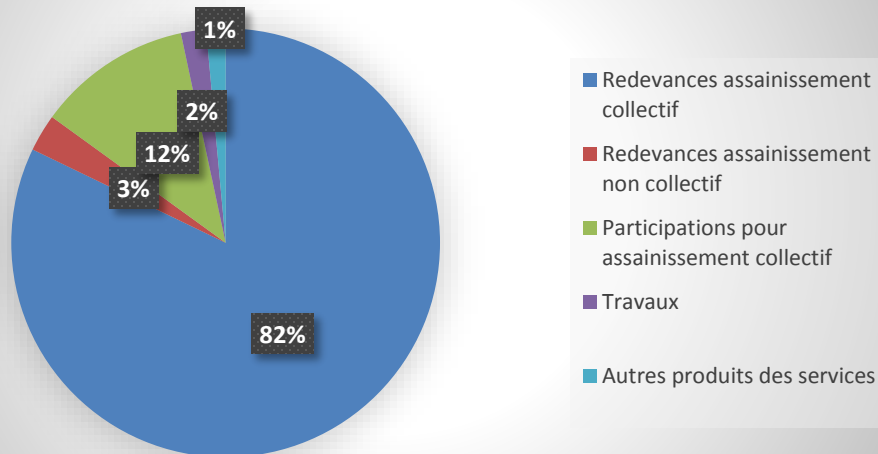
Les charges d'exploitation sont volatiles sur la période et comprises entre 4 et 5 millions d'€ par exercice. En 2019 les charges à caractère général représentent 52% du total contre 39% en 2018. Le poste des charges de personnel poursuit une hausse constante d'environ 6% par an depuis 2014 du fait de la reprise en régie d'un contrat jusqu'alors porté en DSP.

L'épargne brute et l'épargne nette sont largement positives depuis 2014 permettant de dégager une capacité d'autofinancement conséquente. Avec un taux d'épargne brute supérieur à 40% (épargne brute / produits d'exploitation) la situation de la section de fonctionnement du budget assainissement collectif est donc largement positive.

Focus sur le produit des services

PRODUITS DES SERVICES							
en k€	Δmoy	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Redevances assainissement collectif		5 394	5 497	5 767	5 712	5 874	5 957
<i>Evolution</i>	+2,0%		+1,9%	+4,9%	-1,0%	+2,8%	+1,4%
Redevances assainissement non collectif		231	232	234	202	206	204
<i>Evolution</i>	-2,4%		+0,4%	+1,1%	-13,6%	+1,7%	-0,9%
Participations pour assainissement collectif		0	1 126	782	617	1 497	846
<i>Evolution</i>	n/a		n/a	-30,6%	-21,1%	+142,7%	-43,5%
Travaux		295	469	200	149	204	137
<i>Evolution</i>	-14,2%		+59,2%	-57,3%	-25,7%	+36,9%	-32,6%
Autres produits des services		75	76	82	89	101	106
<i>Evolution</i>	+7,1%		+2,0%	+7,1%	+8,9%	+13,6%	+4,4%
Produits des services		5 995	7 400	7 065	6 769	7 883	7 250
<i>Evolution</i>	+3,9%		+23,4%	-4,5%	-4,2%	+16,4%	-8,0%

Produits des services en 2019



En 2019, la redevance assainissement collectif représente 82% des produits des services.

On constate cette proportion sur l'ensemble des exercices depuis 2014 à l'exception de 2018 du fait d'une proportion des produits de PFAC nettement plus important sur cet exercice.

Focus sur les charges à caractère général

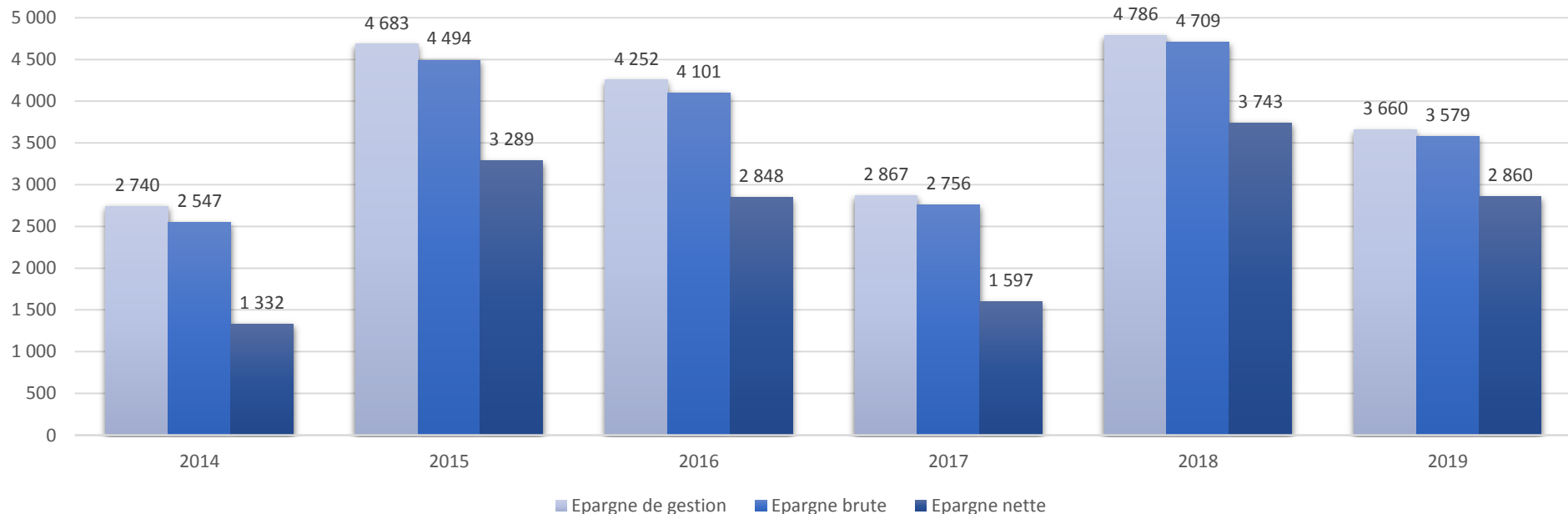
CHARGES A CARACTERE GENERAL							
en k€	Δmoy	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Contrats de prestations de services		1 056	191	198	195	178	780
Fluides		196	323	350	299	344	378
Carburants		33	28	22	33	48	40
Locations et charges locatives		12	8	8	28	34	65
Entretien, réparations et maintenance		351	641	495	548	544	609
Assurances		30	34	34	34	36	0
Honoraires et études		139	137	145	142	24	42
Publicité, publications, relations publiques		3	6	2	3	0	5
Transports de biens et transports collectifs		104	113	120	95	108	120
Déplacements, missions et réceptions		6	4	3	6	5	5
Frais postaux et de télécommunications		38	12	10	0	4	7
Impôts et taxes		13	11	20	10	12	10
Autres charges à caractère général		378	429	404	411	360	496
Charges à caractère général		2 359	1 935	1 810	1 804	1 698	2 557

Les charges à caractère général, qui représentent plus de 50% des charges d'exploitation en 2019, sont notamment composées :

- Des **contrats de prestations de services** (contrat d'électricité, d'eau, ...) pour 780K€ en 2019 soit 31% des charges à caractère général. La hausse de 600 K€ entre 2018 et 2019 s'explique par : **???**
- **Les opérations d'entretien, de réparation et de maintenance** sont de l'ordre de 609 K€ en 2019 soit 24% des charges à caractère général. Elles sont globalement comprise entre 500 et 600 K€ depuis 2015.
- **Les autres charges à caractère général** (remboursement de frais, divers transports) (**C'est quoi ?**) sont de près de 500 K€ en 2019, soit une hausse de 130 K€ ou 37% par rapport à 2018. (**Explication**)

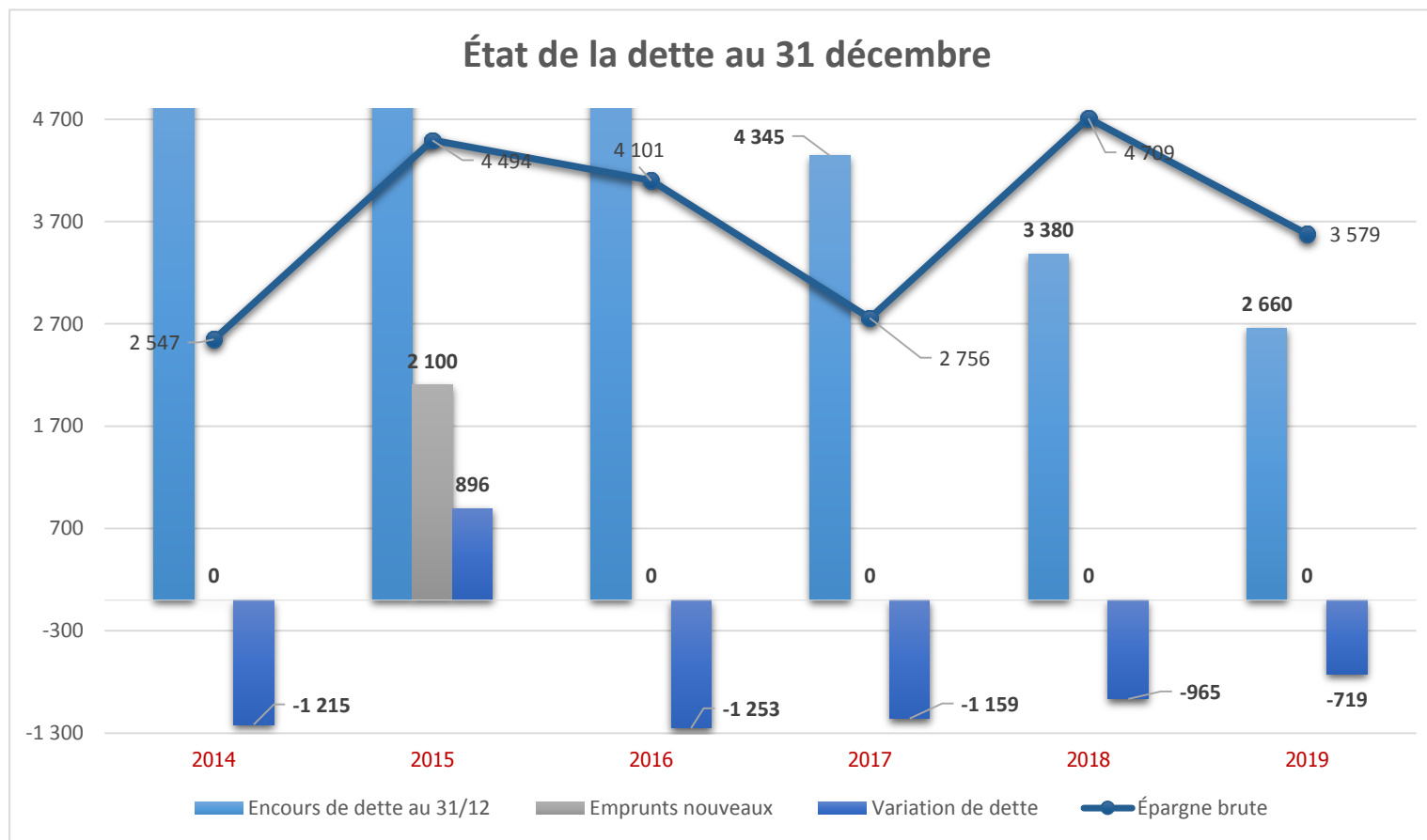
FOCUS SUR L'ÉPARGNE

Évolution de l'Épargne depuis 2014



Depuis 2014 le niveau d'épargne de l'EPCI a toujours été largement positif. L'épargne brute atteint **3 579 K€** en 2019. Ce niveau d'épargne est gage d'une situation très saine et maîtrisée. Le ratio de capacité de désendettement s'établit à **0,74 année** (nombre d'années nécessaires au remboursement de l'encours de dette par l'épargne brute) en 2019. Avec un stock de dette de **2 660 K€**, ce qui est très faible, est une épargne aussi élevée, la CA est dans une situation qui permet d'envisager des investissements plus ou moins important en s'appuyant à la fois sur l'épargne nette (autofinancement) et sur de nouveaux emprunts.

ÉTAT DE LA DETTE



Le dernier emprunt contracté par la CAPV sur son budget assainissement remonte à **2015**. A partir de **2018**, l'épargne brute est supérieure à l'encours de dette. Autrement dit le ratio de capacité de désendettement est inférieur à 1 an. Depuis **2014** la CAPV s'est donc considérablement désendetté sur son budget assainissement.

Rétrospective financière 2014-2019 : Investissement

SYNTHESE							
en k€	Δmoy ou Moyenne	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'investissement	-2,7%	3 369	3 455	1 740	3 933	2 181	2 934
Recettes d'investissement	-8,2%	600	353	349	699	419	391
Besoin de financement	-1,7%	2 769	3 103	1 390	3 233	1 762	2 542
Epargne nette	+16,5%	1 332	3 289	2 848	1 597	3 743	2 860
Emprunts nouveaux	n/a	0	2 100	0	0	0	0
Variation du fonds de roulement	-173,9%	-1 437	2 287	1 458	-1 636	1 981	318
Epargne brute	+7,0%	2 547	4 494	4 101	2 756	4 709	3 579
Variation de dette	-10,0%	-1 215	896	-1 253	-1 159	-965	-719
Variation du fonds de roulement		-1 437	2 287	1 458	-1 636	1 981	318
Fonds de roulement au 31/12	+22,4%	2 529	4 816	6 274	4 638	6 619	6 937
En-cours de dette au 31/12	-14,6%	5 861	6 756	5 504	4 345	3 380	2 660
Ratio de capacité de désendettement	-20,2%	2,3	1,5	1,3	1,6	0,7	0,7

Les dépenses d'investissement sont en moyenne de 2 935 K€ par an depuis 2014 soit le montant des dépenses constatées en 2019.

Les recettes d'investissement (hors emprunt) sont notamment composées des subventions perçues par la CAPV. En 2019 l'EPCI a notamment perçu une subvention de l'agence de l'eau pour un montant de 244 K€. En moyenne les recettes d'investissement représentent 16% (469 K€) des dépenses d'investissement sur la période.

Le besoin de financement est donc majoritairement couvert sur la période grâce à l'autofinancement (épargne nette) qui est de 2 612 K€ en moyenne.

Le Fonds de roulement au 31/12/2019 représente 6937 K€ soit près d'1 an et demi de dépenses de fonctionnement. Ce qui est considérable et pourrait être mobilisé dans le cadre de travaux futurs.

Rétrospective financière 2014-2019 : Les dotations aux amortissements

Dotations aux amortissements							
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotations aux amortissements	n/a	2 036	2 101	2 256	2 292	2 211	2 320
Compte 777	n/a	591	596	604	614	601	635
Dotations aux amortissements nettes des reprises	0	1 445	1 505	1 652	1 678	1 610	1 685
Autofinancement complémentaire (si RK>DAP)	0	0	0	0	0	0	0

L'amortissement des biens constitue une opération comptable permettant chaque année de constater la dépréciation de l'actif d'une collectivité. Cela permet de dégager chaque année des ressources pour renouveler son patrimoine et d'étaler dans le temps et sur la durée de vie du bien la charge de son remplacement.

on constate que la dotation aux amortissements est d'environ 2 200 K€ sur la période.

Le compte 777 constitue la reprise progressive en section de fonctionnement des subventions perçues. Autrement dit lorsqu'un nouvel équipement bénéficie d'une subvention celle-ci doit également être amortie sur la durée du nouveau bien inscrit à l'actif.

Les dotations aux amortissements nettes des reprises représente l'écart entre les dotations aux amortissements et la reprise des subventions perçus.

La CAPV est donc « contrainte » d'autofinancer sa section d'investissement à hauteur de 1 685 K€ nette en 2019.

Abonnés, volumes et composition du tarif

Evolution de l'assiette de facturation						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Abonnés	34 331	34 690	35 117	35 130	35 370	35 843
Évolution	n/a	1,05%	1,23%	0,04%	0,68%	1,34%
Volumes facturés	3 425 696	3 510 640	3 502 214	3 487 659	3 453 055	3 652 737
Évolution	n/a	2,48%	-0,24%	-0,42%	-0,99%	5,78%
Consommation moyenne	100	101	100	99	98	102
Évolution	n/a	1,42%	-1,45%	-0,45%	-1,66%	4,39%

Le nombre d'abonnés évolue d'environ 1% par an sur la période. Ils sont 35 843 à ce jour pour une consommation moyenne de 102 m³ par abonné.

Part collectivité		Agence de l'Eau	TVA	Total TTC 120m ³ eau	Total TTC €/m ³ pour 120m ³	Total TTC €/m ³ pour 102 m ³
Part fixe	Part variable	Modernisation des réseaux de collecte				
27,09	1,32	0,150	10,00%	223,84	1,87	194,73

Le tarif est composé d'une part fixe (abonnement) de 27,09 € soit 15% d'une facture 120m³ (hors agence de l'eau). La part variable (consommation) est de 1,32 €/m³. A cela s'ajoute la redevance modernisation des réseaux de collecte pour un montant de 0,15 €/m³. En moyenne la facture pour l'assainissement collectif est de 194,73 € (en 2019) pour un abonné de la CAPV.

Couverture du coût du service : Eau potable

TARIF D'EQUILIBRE POUR COUVRIR LES COUTS ACTUELS (en k€)						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Charges d'exploitation hors intérêts de la dette et hors	4 314	3 806	3 923	5 032	4 233	4 876
Intérêts de la dette	193	190	151	111	77	81
Dotations aux amortissements nettes des reprises	1 445	1 505	1 652	1 678	1 610	1 685
Autofinancement complémentaire (si RK>DAP)	0	0	0	0	0	0
TOTAL Coût du service	5 952	5 501	5 726	6 821	5 920	6 642
Produits hors redevance assainissement collectif	1 660	2 992	2 408	2 187	3 144	2 579
Coût restant à couvrir	4 292	2 508	3 318	4 634	2 775	4 063
Produits Assainissement collectif	5 394	5 497	5 767	5 712	5 874	5 957
TAUX DE COUVERTURE	119%	154%	143%	116%	152%	129%

Les tarifs pratiqués permettent de couvrir le coût du service et de dégager une importante capacité d'autofinancement.

Synthèse

La CAPV dispose d'une capacité d'autofinancement très importante ainsi que d'un fonds de roulement supérieur à 6 M d'€ ce qui lui permet d'envisager de mobiliser ces deux leviers dans le cadre de ses investissements futurs.

Le tarif pratiqué par la CAPV lui permet par ailleurs de couvrir très largement le coût du service actuel et cela sur l'ensemble de la période, traduisant une situation très saine pour l'EPCI.

Dès lors, l'enjeu de la réalisation de la prospective financière sera d'interroger la capacité du budget assainissement à absorber un programme de travaux importants dans les conditions tarifaires connues.

En lien avec les services, nous avons établis deux scénario, l'un dit « de base » traduisant un contexte non pas optimiste, mais réaliste, l'autre dit « sous tension » pour jauger de la capacité du budget à encaisser des aléas négatifs sans variation tarifaire.

Prospectives présentées le 08 octobre au COPIL

Hypothèses sous jacentes à la prospective financière

Postulats communs à chacun des deux scénarios - Recettes

	CA 2019	2014-2019	Choix pour la prospective
Evolution des tarifs	+0% en 2018 et 2019	+0,6%/an	+0,3% en 2021; +0,8% en 2022; puis +1,3%/an
Travaux neufs (branchements)	137 K€	242 k€	150 K€ figé dans la durée (valeurs antérieures pouvant contenir de la PFAC et des opérations sous mandats)
PFAC	846 K€	974 K€	950 K€ figé dans la durée (baisse 2019 due à la gestion administrative, donc non représentative)
Redevances ANC	204 K€		Figé sur la base du CA 2019
RA Rejets non domestiques	213 K€		Base 2019 figé sur la durée
Volumes refacturés par jour et par personne			Valeurs actuelles figées dans la durée soit 87 à 117j/ selon zones
Ratio SCOT pop / nbre log / nbre abonné			6,5 (Voiron) à 5,5 (hors voiron)
Subvention d'exploitation (prime épuration)	667 k€ en 2019	565 K€	Simulation sans prime d'épuration
Subventions investissement hors Aquantis	391 k€	469 k€	Aucune subvention pour les investissements hors Aquantis
Subvention Aquantis			30% minimum = 6,3 M€ (soit 1,05 M€ / an en moyenne)

Postulats communs à chacun des deux scénarios - Dépenses

	CA 2019	2014-2019	Choix pour la prospective
Masse salariale	1 494 k€ (1838 k€ BP2020)	+6,5%/an (1312 k€)	+2% /an sur la base du CA 2019
Charges d'exploitation liées aux plan d'investissement			55 k€ en 2021; 110 k€ en 2022; 165 k€ en 2023 puis évolution selon hypothèses spécifiques
Autres charges de gestion courante	154 k€	452 k€ (-14,4%/an)	Base CA 2019 + évolution 1%/an
Autres dépenses de fonctionnement	171 k€	174 k€ (-3,4%/an)	CA 2019 Figé sur la durée
Emprunt			Taux d'intérêt 2% - amortissement sur 30 ans
Dotations aux amortissements			30 ans
Base d'affectation du PPI		17,6 M€	Répartition du 1 ^{er} cycle d'investissement (30,54 M€) sur 3 ans avec lissage (20%/40%/40%) + 2 ^{ème} cycle (9,68 M€) sur 3 ans avec lissage 1/3 par an Réajustement Aquantis sur l'échéancier et montant donné (21M€) + ajout des travaux STEP Tour du Lac et Le Bourg le Col (6,7 M€ sur 2020 et 2021) TOTAL 2021 – 2026 = 40,2 M€ (hors Aquantis et STEP = 12,5 M€)

Postulats spécifiques à chacun des deux scénarios – recettes et dépenses

Recettes	CA 2019	2014-2019	Scénario « de base »	Scénario sous tension
Evolution population			+0,8% par an	+0,4% par an
Subvention Aquantis			40%	30%

Dépenses	CA 2019	2014-2019	Scénario « de base »	Scénario sous tension
Charges à caractère général	2557 k€ en 2019 (2509 k€ au BP 2020)	2 027 k€	+1% par an (y compris charges nouvelles créées par la PPI à partir de 2024)	+1,5% par an (y compris charges nouvelles créées par la PPI à partir de 2024)
PPI			Base commune sans surcoût	Base commune avec surcoût de 15% par an

Scénario « de base »

Résultats des simulations

Scénario « de base »

Evolution des postes de recettes

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits d'exploitation	0,7%	8 536	8 284	8 336	8 021	8 121	8 252	8 385	8 522	8 661	8 752
Produits des services	1,4%	7 250	7 175	7 392	7 456	7 551	7 677	7 806	7 938	8 072	8 164
Redevances Agence de l'Eau	0,9%	527	700	537	549	554	558	563	568	573	573
Subventions d'exploitation	-100,0%	667	391	391	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes	N/A	92	18	16	16	16	16	16	16	16	16

- La combinaison des postulats communs aux deux scénarios et aux variations spécifiques au scénario de base abouti à une évolution des produits d'exploitation de 0,7%. Cela représente une évolution inférieure de 3,2 points en comparaison de l'évolution moyenne constatée entre 2014 et 2019 (+3,9%).
- Les subventions résultant de l'exploitation sont constituées de la prime épuration versée par l'agence de l'eau. Pour disposer d'une évolution comparable, il conviendrait néanmoins de neutraliser les subventions d'exploitation dont a bénéficié le budget annexe sur la période antérieure. Ceci étant, la variation annuelle moyenne de ces subventions suivant la variation des produits d'exploitation, les écarts restent les mêmes.

Scénario « de base »

Focus sur les produits des services

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits des services	1,43%	7 264		7 392	7 456	7 551	7 677	7 806	7 938	8 072	8 164
Travaux neufs (PRE)	0,00%	137		150	150	150	150	150	150	150	150
Redevances assainissement abo	1,81%	5 744		5 768	5 833	5 928	6 054	6 183	6 315	6 449	6 540
Rejets non domestiques	0,00%	213		213	213	213	213	213	213	213	213
PFAC	0,00%	846		950	950	950	950	950	950	950	950
Redevances ANC	0,00%	217		204	204	204	204	204	204	204	204
Autres prestations de services	0,00%	68		68	68	68	68	68	68	68	68
Remboursements de frais (perso	0,00%	38		38	38	38	38	38	38	38	38

- Sur la période antérieure, les produits des services ont évolué de +3,9%. Les hypothèses prudentes d'évolutions sous jacente au scénario de base conduisent à une évolution globale de 1,43%/an dont 1,81% pour les redevances assainissement.
- En 2019 les produits des services ont représenté 85% des produits d'exploitation. Dans ce scénario, ils représenteraient 93% en fin de période pour une évolution 2020-2027 (compte tenu de la non intégration de la prime épuration)
- Parmi les produits des services, les facteurs d'évolution projetés sont les suivants :

Abonnés AC	Δ 2020/2027	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	0,69%	35 843	36 089	36 338	36 588	36 840	37 095	37 351	37 610	37 870
Consommation AC	Δ 2020/2027	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	0,72%	3 652 737	3 629 196	3 659 948	3 690 927	3 722 135	3 753 573	3 785 244	3 817 148	3 817 148
PART FIXE € ht	Δ 2020/2027	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Tarif unique	1,09%	26,75	27,09	27,17	27,39	27,74	28,11	28,47	28,84	29,22
PART VARIABLE € HT	Δ 2020/2027	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Tarif unique	1,09%	1,31	1,32	1,32	1,33	1,35	1,37	1,39	1,41	1,42

Scénario « de base »

Evolution des postes de dépenses

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'exploitation	2,1%	4 957	5 436	5 032	5 143	5 259	5 457	5 610	5 692	5 758	5 824
Charges à caractère général	1,0%	2 557	2 508	2 583	2 608	2 635	2 661	2 687	2 714	2 742	2 769
Charges de personnel nettes de:	2,0%	1 494	1 838	1 523	1 554	1 585	1 617	1 649	1 682	1 716	1 750
Autres charges de gestion coura	1,0%	154	140	156	158	159	161	162	164	166	167
Reversements Agence de l'Eau	1,2%	500	700	527	537	549	554	558	563	568	573
Charges financières	17,6%	81	80	71	60	51	129	215	229	226	222
Autres dépenses	0,0%	171	170	171	171	171	171	171	171	171	171
Charges nouvelles					55	110	165	167	168	170	172

- L'évolution annuelle des charges d'exploitation résultant des hypothèses retenues est de +2,1%. Elle était de +1,9% sur la période 2014-2019.
- Au vu de la comparaison des évolutions passées en produits (+3,9%) comme en charges d'exploitation (+1,9%), avec celles des évolutions projetées pour le scénario « de base » (+0,7%) et (+2,1%), il ne peut qu'être constaté que la somme des hypothèses retenues est plus défavorable que ce qui est advenu par le passé.
- On constatera que les charges financières sont la résultante directe de la stratégie de financement du PPI. Elle représentent pour l'année la plus importante un montant total de 229 K€. Sur la période passée, l'exercice qui a constaté les charges financières les plus élevées était l'année 2014 (193 K€)
- La prudence de ce scénario fait aussi écho aux contexte d'incertitude actuel lié à la crise sanitaire en cours.
- Il convient néanmoins de rappeler que les exercices précédent ont fait apparaître une baisse forte des autres charges de gestion (-14,4%/an principalement constaté entre 2017 et 2019) ainsi qu'une baisse plus marquée encore des frais financier (-16%/an). Si l'on neutralise ces deux postes de dépenses dans la rétrospective comme dans la prospective on obtient des dynamiques annuelles de +1,4% entre 2014 et 2019 et +1,8% en 2020 et 2027

Scénario « de base »

Evolution des dépenses et recettes d'investissement

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses d'investissement	5 747	2 934	6 118	3 350	10 699	9 947	9 897	4 068	2 768	2 852	2 393
Recettes d'investissement	1 050	391	315	120	2 220	2 780	2 760	520	0	0	0
Besoin de financement	4 697	2 542	5 803	3 230	8 479	7 167	7 137	3 548	2 768	2 852	2 393

- Les hypothèses retenues pour le plan pluriannuel d'investissement conduisent dans ce scénario à un besoin de financement moyen sur la période de 4 697 K€. Sur la période 2014-2019 le besoin de financement moyen était de 2 467 K€, soit une hausse de 90%.
- Au total, compte tenu des priorités opérées, un total de 42 624 k€ de dépenses d'équipement serait réalisé entre 2021 et 2027, pour un montant de subvention obtenues de 8 400 K€ résultant d'un co-financement des travaux Aquantis à hauteur de 40%
- Pour mémoire les travaux de priorisation du PPI intégrés dans la présente prospective intègrent une première tranche de travaux et d'étude de trois ans (catégorie 1+A) pour un montant HT de 27 493 K€, une deuxième tranche de trois ans (catégorie 2+B) de 8 388 k€ et le 1/3 de la tranche de travaux et études de catégorie 3+C.
- Cette PPI intégrait un montant de travaux pour Aquantis de 20 000 k€. Ces valeurs ont été neutralisées pour pouvoir intégrer le phasage transmis par la collectivité (intégrant l'année 2020) ainsi que sa valeur actualisée (21 000 k€). De même ont été ajoutés les travaux de la STEP Tour du Lac et de la création du réseau le Bourg et le Col (6 700 k€ entre 2020 et 2021).

Scénario « de base » - Focus sur le PPI – Coût net

NET PPI			TOTAL	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
APCP 2019 - Agrandissement STE	0		12 600	180	3 330	4 170	4 140	780	0	0	0
APCP 2024 - Station d'épuration	0		2 500	1 200	1 300	0	0	0	0	0	0
APCP 2025 - Création d'un réseau	0		4 200	1 850	2 350	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Coublevie		10	0	2	4	4	0	0	0	0
Etude + Travaux	La Buisse		14	0	3	6	6	0	0	0	0
Etude + Travaux (Hors Aquantis)	Moirans		1 249	0	104	208	208	0	0	0	728
Etude + Travaux	Saint-Aupre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Etienne-de-Crossey		30	0	6	12	12	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Jean-de-Moirans		31	0	0	0	0	10	10	10	0
Etude + Travaux	Saint-Nicolas-de-Macherin		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Voiron		4 056	0	193	386	386	925	925	953	287
Etude + Travaux	Voreppe		1 788	0	0	0	0	587	587	605	9
Etude + Travaux	Bilieu		2	0	0	0	0	0	0	0	2
Etude + Travaux	Charavines		21	0	4	8	8	0	0	0	0
Etude + Travaux	Chirens		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Montferrat		4	0	0	0	0	0	0	0	4
Etude + Travaux	Villages du Lac de Paladru		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Massieu		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Geoire-en-Valdaine		1 041	0	208	417	417	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Sulpice-des-Rivoires		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Charnècles		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	La Murette		1	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Cassien		2	0	0	0	0	0	0	0	2
Etude + Travaux	Vourey		98	0	17	34	34	4	4	4	0
Etude + Travaux	Réaumont		989	0	197	394	394	0	0	0	3
Etude + Travaux	Saint-Blaise-du-Buis		17	0	1	3	3	0	0	0	10
Etude + Travaux	Saint-Beuil		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Voissant		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	La Sure en Chartreuse		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Charancieu		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Rives		55	0	0	0	0	5	5	5	39
Etude + Travaux	Tullins		2 426	0	210	420	420	326	326	336	388
Gros entretien et gros renouvellement	TOUTES		6 440	0	552	1 104	1 104	911	911	938	920
TOTAL PPI COUT NET	0		37 574	3 230	8 479	7 167	7 137	3 548	2 768	2 852	2 393

Scénario « de base », test de résistance

Taux de couverture du service

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'exploitation hors charges d'intérêts		4 876		4 960	5 083	5 209	5 328	5 395	5 463	5 532	5 602
Charges d'intérêts		81		71	60	51	129	215	229	226	222
Dotations aux amortissements		1 678		1 187	1 295	1 578	1 817	2 055	2 173	2 265	2 360
Recettes hors RA		2 375		2 150	1 771	1 775	1 780	1 785	1 790	1 794	1 794
AFC		0		0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses du service à financer par les RA		4 260		4 069	4 668	5 062	5 493	5 880	6 075	6 228	6 390
Redevances d'assainissement		6 161		6 186	6 250	6 345	6 472	6 600	6 732	6 866	6 958
Test équilibre budgétaire	OK		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Taux de couverture				152%	134%	125%	118%	112%	111%	110%	109%

- Les redevances d'assainissement simulées permettent de couvrir avec assurance les coûts d'exploitation du service.
- Il est habituellement convenu de rechercher un taux de couverture se situant entre 100% et 110%. Un taux largement supérieur dans la durée questionne la justesse de la politique tarifaire.
- A compter de l'année 2023 le taux est proche de 110% et varie peu de façon structurelle.

Scénario « de base », test de résistance

Niveaux d'épargne

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits d'exploitation	0,7%	8 536	8 284	8 336	8 021	8 121	8 252	8 385	8 522	8 661	8 752
Charges d'exploitation	2,1%	4 957	5 436	5 032	5 143	5 259	5 457	5 610	5 692	5 758	5 824
Epargne brute	-1,7%	3 579	2 848	3 304	2 878	2 861	2 795	2 775	2 830	2 903	2 928
Remboursement du capital	-1,4%	719	553	542	473	469	414	518	521	521	491
Epargne nette	-1,8%	2 860	2 295	2 762	2 406	2 392	2 381	2 258	2 308	2 383	2 437
Besoin de financement	4 697	2 542	5 803	3 230	8 479	7 167	7 137	3 548	2 768	2 852	2 393
Emprunts nouveaux	1 622	0	3 507		0	4 380	4 756	1 290	460	470	0
Variation du fonds de roulemen	-862	318	-1 742	-468	-6 073	-396	0	0	0	0	44
Fonds de roulement au 31/12	864	6 937	864	6 469	396	0	0	0	0	0	44
En-cours de dette au 31/12	7 640	2 660	5 615	2 118	1 646	5 556	9 898	10 671	10 610	10 558	10 067
Ratio de capacité de désendette	3	0,7	2,0	0,6	0,6	1,9	3,5	3,8	3,7	3,6	3,4

- Les hypothèses retenues dans le scénario « de base » permettent pleinement d'absorber la charge nette des investissements identifiés à ce stade. En effet l'épargne nette reste positive et relativement stable entre 2 258 K€ (2024) et 2762 k€ (2020).
- Par ailleurs, le niveau de fonds de roulement important constaté en 2019 et lié à un taux de couverture du service par les redevances d'assainissement structurellement élevé permet à lui seul d'absorber 18,5% du besoin de financement résultant de la différence entre les dépenses et les recettes d'investissement.
- L'encours de dette historique étant lui-même faible, le ratio de capacité de désendettement reste très bon malgré le recours à l'emprunt pour financer les investissement à venir à hauteur de 30% (11,35 M€ d'emprunt nouveaux).

Scénario « sous tension »

Résultats des simulations

Scénario « sous tension »

Evolution des postes de recettes

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits d'exploitation	0,4%	8 536	8 284	8 271	7 923	7 995	8 097	8 200	8 306	8 413	8 497
Produits des services	1,1%	7 250	7 175	7 327	7 368	7 437	7 537	7 638	7 741	7 846	7 930
Redevances Agence de l'Eau	0,4%	527	700	537	540	542	544	546	549	551	551
Subventions d'exploitation	-100,0%	667	391	391	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes	0,0%	92	18	16	16	16	16	16	16	16	16

- La combinaison des postulats communs aux deux scénarios et aux variations spécifiques au scénario sous tension conduit à une évolution des produits d'exploitation très réduite en comparaison de la période 2014-2019 (+0,4%, contre +3,9%). Pour mémoire, dans le scénario de base, la variation annuelle a été simulée à hauteur de +0,7%/an.

Scénario « sous tension »

Focus sur les produits des services

	Δ 2019/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits des services	1,1%	7 264		7 327	7 368	7 437	7 537	7 638	7 741	7 846	7 930
Travaux neufs (PRE)	0,0%	137		150	150	150	150	150	150	150	150
Redevances assainissement abo	1,4%	5 744		5 704	5 744	5 814	5 913	6 015	6 118	6 222	6 307
Rejets non domestiques	0,0%	213		213	213	213	213	213	213	213	213
PFAC	0,0%	846		950	950	950	950	950	950	950	950
Redevances ANC	0,0%	217		204	204	204	204	204	204	204	204
Autres prestations de services	0,0%	68		68	68	68	68	68	68	68	68
Remboursements de frais (perso)	0,0%	38		38	38	38	38	38	38	38	38

- Sur la période antérieure, les produits des services ont évolué de +3,9%. Les hypothèses prudentes d'évolutions sous jacente au scénario sous tension conduisent à une évolution globale de +1,1% du produit des services (contre +1,43% pour le scénario de base).
- En 2019 les produits des services ont représenté 85% des produits d'exploitation. Dans ce scénario, ils représenteraient 93% en fin de période compte tenu de la non intégration à ce stade de la prime d'épuration.
- Parmi les produits des services, les facteurs d'évolution projetés sont les suivants :

Abonnés AC	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	0,35%	35 843		35 968	36 094	36 221	36 348	36 475	36 603	36 732	36 861
Consommation AC	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	0,36%	3 652 737		3 582 967	3 597 969	3 613 025	3 628 137	3 643 303	3 658 524	3 673 801	3 673 801
PART FIXE € ht	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Tarif unique	1,09%	27		27	27	27	28	28	28	29	29
PART VARIABLE € HT		2019		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Tarif unique	1,09%	1,31		1,32	1,32	1,33	1,35	1,37	1,39	1,41	1,42

Scénario « sous tension »

Evolution des postes de dépenses

	Δ 2019/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'exploitation	2,8%	4 957	5 436	5 044	5 169	5 329	5 594	5 809	5 926	6 022	6 131
Charges à caractère général	1,5%	2 557	2 508	2 595	2 634	2 674	2 714	2 755	2 796	2 838	2 881
Charges de personnel nettes de:	2,0%	1 494	1 838	1 523	1 554	1 585	1 617	1 649	1 682	1 716	1 750
Autres charges de gestion courante	1,0%	154	140	156	158	159	161	162	164	166	167
Reversements Agence de l'Eau	0,6%	500	700	527	537	540	542	544	546	549	551
Charges financières	29,5%	81	80	71	60	91	224	360	397	411	436
Autres dépenses	0,0%	171	170	171	171	171	171	171	171	171	171
Charges nouvelles					55	110	165	167	170	172	175

- L'évolution annuelle des charges d'exploitation résultant des hypothèses retenues est de +2,8%. Elle était de +1,9% sur la période 2014-2019, et était projetée à hauteur de +2,1% pour le scénario « de base ».
- La comparaison des évolutions passées en produits (+3,9%) comme en charges d'exploitation (+1,9%), avec celles des évolutions projetées pour le scénario « sous tension » (+0,4% et +2,8%) (+0,7% et +2,1% pour le scénario « de base »), ne peut que se traduire par un scénario plus défavorable encore.
- On constatera que les charges financières sont la résultante directe de la stratégie de financement du PPI. Elle représentent pour l'année la plus importante un montant total de 436 k€ (229 K€ dans le scénario « de base »). Sur la période passée, l'exercice qui a constaté les charges financières les plus élevées était l'année 2014 (193 K€)

Scénario « sous tension »

Evolution des dépenses et recettes d'investissement

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses d'investissement	6 546	2 934	6 118	3 350	12 303	11 439	11 382	4 678	3 183	3 280	2 752
Recettes d'investissement	788	391	315	90	1 665	2 085	2 070	390	0	0	0
Besoin de financement	5 759	2 542	5 803	3 260	10 638	9 354	9 312	4 288	3 183	3 280	2 752

- Pour mémoire, dans ce scénario, le choix a été fait d'augmenter le coût de l'ensemble des travaux chiffrés dans le cadre du PPI à hauteur de +15%. De même le taux de subvention appliqué au projet Aquantis a été ramené à 30% (contre 40% dans le scénario « de base »).
- De Les hypothèses retenues pour le plan pluriannuel d'investissement conduisent dans ce scénario à un besoin de financement moyen sur la période de 5 642 (4 697 K€ dans le scénario de base). Sur la période 2014-2019 le besoin de financement moyen était de 2 467 K€, soit une hausse de 129%.
- Au total, compte tenu des priorités opérées, un total de 49 018 k€ de dépenses d'équipement serait réalisé entre 2021 et 2027 (42 624 k€ pour le scénario « de base »), pour un montant de subvention obtenues de 7 232 K€ résultant d'un co-financement des travaux Aquantis à hauteur de 30% de la nouvelle valeur des travaux projetés.

Scénario « sous tension » - Focus PPI – Coût net

NET PPI			TOTAL	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
APCP 2019 - Agrandissement STE	0		16 874	210	4 468	5 595	5 555	1 047	0	0	0
APCP 2024 - Station d'épuration	0		2 695	1 200	1 495	0	0	0	0	0	0
APCP 2025 - Création d'un réseau	0		4 553	1 850	2 703	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Coublevie		12	0	2	5	5	0	0	0	0
Etude + Travaux	La Buisse		17	0	3	7	7	0	0	0	0
Etude + Travaux (Hors Aquantis)	Moirans		1 436	0	120	239	239	0	0	0	837
Etude + Travaux	Saint-Aupre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Etienne-de-Crossey		35	0	7	14	14	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Jean-de-Moirans		35	0	0	0	0	12	12	12	0
Etude + Travaux	Saint-Nicolas-de-Macherin		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Voiron		4 665	0	222	444	444	1 064	1 064	1 096	330
Etude + Travaux	Voreppe		2 056	0	0	0	0	675	675	695	11
Etude + Travaux	Bilieu		3	0	0	0	0	0	0	0	3
Etude + Travaux	Charavines		24	0	5	10	10	0	0	0	0
Etude + Travaux	Chirens		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Montferrat		4	0	0	0	0	0	0	0	4
Etude + Travaux	Villages du Lac de Paladru		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Massieu		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Geoire-en-Valdaine		1 198	0	240	479	479	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Sulpice-des-Rivoires		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Charnècles		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	La Murette		1	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Saint-Cassien		3	0	0	0	0	0	0	0	3
Etude + Travaux	Vourey		113	0	20	40	40	5	5	5	0
Etude + Travaux	Réaumont		1 137	0	227	453	453	0	0	0	4
Etude + Travaux	Saint-Blaise-du-Buis		19	0	2	3	3	0	0	0	12
Etude + Travaux	Saint-Beuil		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Voissant		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	La Sure en Chartreuse		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Charancieu		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etude + Travaux	Rives		63	0	0	0	0	6	6	6	45
Etude + Travaux	Tullins		2 790	0	242	483	483	375	375	386	446
Gros entretien et gros renouvellement	TOUTES		7 406	0	635	1 270	1 270	1 047	1 047	1 079	1 058
TOTAL PPI COUT NET			45 137	3 260	10 389	9 042	9 001	4 230	3 183	3 280	2 752

Scénario « sous tension », test de résistance

Taux de couverture du service

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'exploitation hors charges d'intérêts		4 876		4 973	5 109	5 239	5 369	5 449	5 530	5 612	5 695
Charges d'intérêts		81		71	60	86	213	342	377	391	417
Dotations aux amortissements		1 678		1 187	1 296	1 642	1 944	2 244	2 385	2 491	2 600
Recettes hors RA		2 375		2 150	1 762	1 764	1 766	1 768	1 771	1 773	1 773
AFC		0		0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses du service à financer par les RA		4 260		4 082	4 704	5 203	5 760	6 266	6 521	6 721	6 939
Redevances d'assainissement		6 161		6 121	6 162	6 231	6 331	6 432	6 535	6 640	6 724
Test équilibre budgétaire	OK			OK	OK	OK	OK	OK	OK	PB	PB
Taux de couverture				150,0%	131,0%	119,8%	109,9%	102,6%	100,2%	98,8%	96,9%

- Les hypothèses ainsi modélisées aboutissent à une impossibilité de couverture des charges d'exploitation par le seul tarif pratiqué. En effet, à partir de 2026, le taux de couverture deviendrait inférieur à 100% pour, en fin de période, aboutir à un ratio de 96,9%
- Il est habituellement convenu de rechercher un taux de couverture se situant entre 100% et 110%.

Scénario « sous tension », test de résistance

Niveaux d'épargne

EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)											
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits d'exploitation	0,4%	8 536	8 284	8 271	7 923	7 995	8 097	8 200	8 306	8 413	8 497
Charges d'exploitation	2,8%	4 957	5 436	5 044	5 169	5 324	5 582	5 791	5 907	6 002	6 112
Epargne brute	-4,2%	3 579	2 848	3 227	2 754	2 671	2 515	2 410	2 399	2 410	2 385
Remboursement du capital	4,5%	719	553	542	473	512	519	681	718	747	739
Epargne nette	-6,7%	2 860	2 295	2 685	2 282	2 158	1 995	1 729	1 681	1 664	1 647
Besoin de financement	5 642	2 542	5 803	3 260	10 389	9 042	9 001	4 230	3 183	3 280	2 752
Emprunts nouveaux	3 194	0	3 507		1 745	6 883	7 006	2 501	1 502	1 616	1 105
Variation du fonds de roulemen	-867	318	-1 742	-575	-6 361	0	0	0	0	0	0
Fonds de roulement au 31/12	795	6 937	795	6 361	0	0	0	0	0	0	0
En-cours de dette au 31/12	13 532	2 660	5 615	2 118	3 391	9 762	16 249	18 069	18 854	19 723	20 090
Ratio de capacité de désendette	5	0,7	2,0	0,7	1,2	3,7	6,5	7,5	7,9	8,2	8,4

Epargne brute	-4,2%	3 579		3 227	2 754	2 671	2 515	2 410	2 399	2 410	2 385
Dotation aux amortissements		1 678		1 187	1 296	1 642	1 944	2 244	2 385	2 491	2 600
Couverture des DAP		1 901		2 039	1 458	1 028	571	166	14	-81	-215
Test équilibre	OK		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	PB	PB

- Dans le scénario « sous tension », l'épargne nette se stabilise à un montant se situant entre 1,6 et 1,7 M€ (2,4 M€ dans le scénario « de base »), soit des niveaux proches des exercices 2014 et 2017 (1,3 M€ et 1,6 M€).
- Cette épargne nette permettrait de faire face au remboursement d'une dette plus importante (20 M€ d'encours fin 2027, contre 10 M€ dans le scénario de base). Ainsi le ratio de capacité de désendettement serait de 8,4 années en 2027, soit un ratio acceptable.
- Néanmoins, à compter de 2026, apparaît une tension sur les conditions d'équilibre budgétaire résultant de l'incapacité à couvrir les dotations aux amortissements, l'épargne brute étant inférieures à ces dernières.

Conclusions

Un budget annexe en capacité d'absorber en grande partie les investissements projetés

- Le scénario « sous tension », malgré des hypothèses assez défavorables (réduction de moitié de la progression de la population, surcoût de 15% de l'ensemble des travaux, cofinancements d'Aquantis inférieurs de 10 points, variation plus rapide des charges à caractère général de 0,5 point), s'il ne permet pas de répondre pleinement aux standards financiers, résiste plutôt bien sur une période de 7 ans à ces surcharges.
- Les deux scénarios projetés ont été réalisés sur la base d'une hypothèse commune d'absence de subvention d'exploitation résultant de la prime d'épuration. Pour mémoire, sur la période 2014-2019, le budget annexe assainissement a bénéficié en moyenne de 565 k€/an de subvention d'exploitation.

Scénarios prospectifs actualisés

Suite à la rencontre du 09 octobre, la CAPV a souhaité voir actualiser ces scénarios en fonction :

- de la création de deux postes dès 2021
- d'un ajustement à la hausse de la PPI induisant une baisse des dépenses d'exploitation induites
- de la réintégration de la prime pour l'épuration
- d'un plafonnement de la subvention Aquantis simulée au montant initial demandé (scénario sous tension)

Les deux scénarios présentés le 09 octobre sont donc ajustés en ce sens.

Compte tenu de la recette ainsi réintégrée dans les produits de la section d'exploitation (prime pour l'épuration), il en résulte, pour chacun des deux scénarios une amélioration de la situation financière du budget annexe par rapport aux scénarios présentés le 09 octobre.

Si en comparaison de l'analyse rétro prospective la situation du budget annexe s'est dégradée, elle permet dans chacun des deux scénarios d'assurer convenablement les charges de service public qui incombent à la communauté d'agglomération en matière d'assainissement.

Postulats communs à chacun des deux scénarios - Recettes

En vert, modification par rapport aux scénarios initiaux

	CA 2019	2014-2019	Choix pour la prospective
Evolution des tarifs	+0% en 2018 et 2019	+0,6%/an	+0,3% en 2021; +0,8% en 2022; puis +1,3%/an
Travaux neufs (branchements)	137 K€	242 k€	150 K€ figé dans la durée (valeurs antérieures pouvant contenir de la PFAC et des opérations sous mandats)
PFAC	846 K€	974 K€	950 K€ figé dans la durée (baisse 2019 due à la gestion administrative, donc non représentative)
Redevances ANC	204 K€		Figé sur la base du CA 2019
RA Rejets non domestiques	213 K€		Base 2019 figé sur la durée
Volumes refacturés par jour et par personne			Valeurs actuelles figées dans la durée soit 87 à 117j/ selon zones
Ratio SCOT pop / nbre log / nbre abonné			6,5 (Voiron) à 5,5 (hors voiron)
Subvention d'exploitation (prime épuration)	667 k€ en 2019 391 K€ au BP 2020	565 K€	Ajout : Simulation avec prime d'épuration = 540 k€ = moyenne CA 2014 à 2019 + BP 2020
Subventions investissement hors Aquantis	391 k€	469 k€	Aucune subvention pour les investissements hors Aquantis
Subvention Aquantis			30% minimum = 6,3 M€ (soit 1,05 M€ / an en moyenne)

Postulats communs à chacun des deux scénarios - Dépenses

	CA 2019	2014-2019	Choix pour la prospective
Masse salariale	1 494 k€ (1838 k€ BP2020)	+6,5%/an (1312 k€)	+2% /an sur la base du CA 2019 + ajout création deux postes à 55k€/poste dès 2021
Charges d'exploitation liées aux plan d'investissement			55 k€ en 2021; 110 k€ en 2022; 150 k€ en 2023 (pour prendre en compte évolution PPI, avant simulé à +165 k€) puis évolution selon hypothèses spécifiques
Autres charges de gestion courante	154 k€	452 k€ (-14,4%/an)	Base CA 2019 + évolution 1%/an
Autres dépenses de fonctionnement	171 k€	174 k€ (-3,4%/an)	CA 2019 Figé sur la durée
Emprunt			Taux d'intérêt 2% - amortissement sur 30 ans
Dotations aux amortissements			30 ans
Base d'affectation du PPI		17,6 M€	Voir page 20 Ajustements : - suppression opération 92s et intégration opération 93s, soit +603,8 k€ répartis à 20% en 2021, 40% en 2022 et 40% en 2023. - Intégration mise en séparatif Voiron en amont DO 1.26, impact pour 2027 = $\frac{1}{3} \times 700,8 \text{ k€}$

Postulats spécifiques à chacun des deux scénarios – recettes et dépenses

Recettes	CA 2019	2014-2019	Scénario « de base »	Scénario sous tension
Evolution population			+0,8% par an	+0,4% par an
Subvention Aquantis			40%	30% du chiffre avant majoration de 15% (auparavant 30% du chiffre majoré)

Dépenses	CA 2019	2014-2019	Scénario « de base »	Scénario sous tension
Charges à caractère général	2557 k€ en 2019 (2509 k€ au BP 2020)	2 027 k€	+1% par an (y compris charges nouvelles créées par la PPI à partir de 2024)	+1,5% par an (y compris charges nouvelles créées par la PPI à partir de 2024)
PPI			Base présentée page 44 sans surcoût	Base commune présentée page 44 avec surcoût de 15% par an

Scénario « de base actualisé »

Scénario « de base »

Evolution des postes de recettes

	EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)										
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits d'exploitation	1,6%	8 536	8 284	8 336	8 561	8 661	8 792	8 925	9 062	9 201	9 292
Produits des services	1,4%	7 250	7 175	7 392	7 456	7 551	7 677	7 806	7 938	8 072	8 164
Redevances Agence de l'Eau	0,9%	527	700	537	549	554	558	563	568	573	573
Subventions d'exploitation	4,7%	667	391	391	540	540	540	540	540	540	540
Autres recettes	N/A	92	18	16	16	16	16	16	16	16	16

- La combinaison des postulats communs aux deux scénarios et aux variations spécifiques au scénario de base abouti à une évolution des produits d'exploitation de 1,6% (contre + 0,7% dans le scénario « de base non actualisé » qui lui ne prenait pas en compte la prime pour l'épuration versée jusqu'alors par l'agence de l'eau.
- Celle-ci a été intégrée à hauteur de 540 K€/an sur la base du calcul moyen 2014-2020). Cela représente une évolution inférieure de 2,3 points en comparaison de l'évolution moyenne constatée entre 2014 et 2019 (+3,9%).

Scénario « de base actualisé »

Focus sur les produits des services

Les hypothèses n'ayant pas varié avec le scénario «de base avant actualisation », les données sont identiques à celles présentées page 24

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits des services	1,43%	7 264		7 392	7 456	7 551	7 677	7 806	7 938	8 072	8 164
Travaux neufs (PRE)	0,00%	137		150	150	150	150	150	150	150	150
Redevances assainissement abo	1,81%	5 744		5 768	5 833	5 928	6 054	6 183	6 315	6 449	6 540
Rejets non domestiques	0,00%	213		213	213	213	213	213	213	213	213
PFAC	0,00%	846		950	950	950	950	950	950	950	950
Redevances ANC	0,00%	217		204	204	204	204	204	204	204	204
Autres prestations de services	0,00%	68		68	68	68	68	68	68	68	68
Remboursements de frais (perso	0,00%	38		38	38	38	38	38	38	38	38

- Sur la période antérieure, les produits des services ont évolué de +3,9%. Les hypothèses prudentes d'évolutions sous jacente au scénario de base conduisent à une évolution globale de 1,43%/an dont 1,81% pour les redevances assainissement.
- En 2019 les produits des services ont représenté 85% des produits d'exploitation. Dans ce scénario, ils représenteraient 93% en fin de période pour une évolution 2020-2027 (compte tenu de la non intégration de la prime épuration)
- Parmi les produits des services, les facteurs d'évolution projetés sont les suivants :

Abonnés AC	Δ 2020/2027	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	0,69%	35 843	36 089	36 338	36 588	36 840	37 095	37 351	37 610	37 870
Consommation AC	Δ 2020/2027	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	0,72%	3 652 737	3 629 196	3 659 948	3 690 927	3 722 135	3 753 573	3 785 244	3 817 148	3 817 148
PART FIXE € ht	Δ 2020/2027	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Tarif unique	1,09%	26,75	27,09	27,17	27,39	27,74	28,11	28,47	28,84	29,22
PART VARIABLE € HT	Δ 2020/2027	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Tarif unique	1,09%	1,31	1,32	1,32	1,33	1,35	1,37	1,39	1,41	1,42

Scénario « de base actualisé »

Evolution des postes de dépenses

	Δ 2020/2027	EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)									
		2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'exploitation	2,3%	4 957	5 436	5 032	5 253	5 371	5 544	5 694	5 768	5 826	5 885
Charges à caractère général	1,6%	2 557	2 508	2 583	2 718	2 746	2 773	2 801	2 829	2 857	2 886
Charges de personnel nettes de:	2,0%	1 494	1 838	1 523	1 554	1 585	1 617	1 649	1 682	1 716	1 750
Autres charges de gestion courante	1,0%	154	140	156	158	159	161	162	164	166	167
Reversements Agence de l'Eau	1,2%	500	700	527	537	549	554	558	563	568	573
Charges financières	14,3%	81	80	71	60	51	119	201	206	194	182
Autres dépenses	0,0%	171	170	171	171	171	171	171	171	171	171
Charges nouvelles					55	110	150	152	153	155	156

- L'évolution annuelle des charges d'exploitation résultant des hypothèses retenues est de +2,6% après intégration de la création de deux postes à 55k€ chacun à partir de 2021 (+2,1% dans le scénario « de base non actualisé »). Elle était de +1,9% sur la période 2014-2019.
- On constatera que les charges financières sont la résultante directe de la stratégie de financement du PPI. Elle représentent pour l'année la plus importante un montant total de 206 K€ (229k€ dans le scénario « de base non actualisé »). Sur la période passée, l'exercice qui a constaté les charges financières les plus élevées était l'année 2014 (193 K€)
- La prudence de ce scénario fait aussi écho aux contexte d'incertitude actuel lié à la crise sanitaire en cours.
- Il convient néanmoins de rappeler que les exercices précédent ont fait apparaître une baisse forte des autres charges de gestion (-14,4%/an principalement constaté entre 2017 et 2019) ainsi qu'une baisse plus marquée encore des frais financier (-16%/an). Si l'on neutralise ces deux postes de dépenses dans la rétrospective comme dans la prospective on obtient des dynamiques annuelles de +1,4% entre 2014 et 2019 et +1,8% en 2020 et 2027

Scénario « de base actualisé »

Evolution des dépenses et recettes d'investissement

	EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)										
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses d'investissement	5 851	2 934	6 118	3 350	10 819	10 189	10 139	4 068	2 768	2 852	2 627
Recettes d'investissement	1 050	391	315	120	2 220	2 780	2 760	520	0	0	0
Besoin de financement	4 801	2 542	5 803	3 230	8 599	7 409	7 379	3 548	2 768	2 852	2 627

- Les hypothèses retenues pour le plan pluriannuel d'investissement conduisent dans ce scénario à un besoin de financement moyen sur la période de 4 697 K€. Sur la période 2014-2019 le besoin de financement moyen était de 2 467 K€, soit une hausse de 90%.
- Au total, compte tenu des priorités opérées, un total de 43 642 k€ de dépenses d'équipement serait réalisé entre 2021 et 2027 (contre 42 624 k€ dans le scénario « de base non actualisé », pour un montant de subvention obtenues de 8 280 K€ résultant d'un co-financement des travaux Aquantis à hauteur de 40% (2021-2024)
- Pour mémoire les travaux de priorisation du PPI intégrés dans la présente prospective intègrent une première tranche de travaux et d'étude de trois ans (catégorie 1+A) pour un montant HT de 27 493 K€, une deuxième tranche de trois ans (catégorie 2+B) de 8 388 k€ et le 1/3 de la tranche de travaux et études de catégorie 3+C.
- Celles-ci ont été ajustées à la hausse en intégrant 603,8 K€ de travaux supplémentaire entre 2021 et 2023 (suppression action 92s et intégration action 93s), ainsi que l'équivalent de 1/3 des travaux de mise en séparatif Voirion amont au DO 1.26 en 2027.
- Cette PPI intégrait un montant de travaux pour Aquantis de 20 000 k€. Ces valeurs ont été neutralisées pour pouvoir intégrer le phasage transmis par la collectivité (intégrant l'année 2020) ainsi que sa valeur actualisée (21 000 k€). De même ont été ajoutés les travaux de la STEP Tour du Lac et de la création du réseau le Bourg et le Col (6 700 k€ entre 2020 et 2021).

Scénario « de base actualisé », test de résistance

Taux de couverture du service

EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)											
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'exploitation hors charges d'intérêts		4 876		4 960	5 193	5 320	5 425	5 493	5 562	5 632	5 703
Charges d'intérêts		81		71	60	51	119	201	206	194	182
Dotations aux amortissements		1 678		1 187	1 295	1 582	1 829	2 075	2 193	2 285	2 380
Recettes hors RA		2 375		2 150	2 311	2 315	2 320	2 325	2 330	2 334	2 334
AFC		0		0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses du service à financer par les RA		4 260		4 069	4 238	4 637	5 053	5 444	5 631	5 777	5 931
Redevances d'assainissement		6 161		6 186	6 250	6 345	6 472	6 600	6 732	6 866	6 958
Test équilibre budgétaire	OK		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Taux de couverture				152%	148%	137%	128%	121%	120%	119%	117%

- Les redevances d'assainissement simulées permettent de couvrir avec assurance les coûts d'exploitation du service.
- Il est habituellement convenu de rechercher un taux de couverture se situant entre 100% et 110%. Un taux largement supérieur dans la durée questionne la justesse de la politique tarifaire.
- A compter de l'année 2024 le taux est proche de 120% et varie peu de façon structurelle. Il était de 109% en 2027 dans le scénario « de base non actualisé ».

Scénario « de base actualisé », test de résistance

Niveaux d'épargne

EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)											
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits d'exploitation	1,6%	8 536	8 284	8 336	8 561	8 661	8 792	8 925	9 062	9 201	9 292
Charges d'exploitation	2,3%	4 957	5 436	5 032	5 253	5 371	5 544	5 694	5 768	5 826	5 885
Epargne brute	0,4%	3 579	2 848	3 304	3 308	3 290	3 248	3 231	3 294	3 375	3 408
Remboursement du capital	-3,0%	719	553	542	473	469	401	500	491	479	437
Epargne nette	1,0%	2 860	2 295	2 762	2 836	2 821	2 846	2 732	2 803	2 896	2 971
Besoin de financement	4 801	2 542	5 803	3 230	8 599	7 409	7 379	3 548	2 768	2 852	2 627
Emprunts nouveaux	1 319	0	3 507		0	3 883	4 533	816	0	0	0
Variation du fonds de roulemen	-814	318	-1 742	-468	-5 764	-705	0	0	34	44	344
Fonds de roulement au 31/12	964	6 937	964	6 469	705	0	0	0	34	78	423
En-cours de dette au 31/12	6 647	2 660	5 615	2 118	1 646	5 059	9 190	9 507	9 016	8 537	8 101
Ratio de capacité de désendette	2	0,7	2,0	0,6	0,5	1,5	2,8	2,9	2,7	2,5	2,4
Epargne brute	0,4%	3 579		3 304	3 308	3 290	3 248	3 231	3 294	3 375	3 408
Dotation aux amortissements		1 678		1 187	1 295	1 582	1 829	2 075	2 193	2 285	2 380
Couverture des DAP		1 901		2 117	2 013	1 708	1 419	1 157	1 101	1 090	1 027
Test équilibre	OK		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

- Les hypothèses retenues dans le scénario « de base actualisé », plus favorable au scénario non actualisé du fait de la réintégration annuelle de la prime épuration de l'agence de l'eau, permettent pleinement d'absorber la charge nette des investissements identifiés à ce stade. En effet l'épargne nette reste positive et relativement stable à environ 2,8M€/an (contre 2,2 M€ à 2,4 M€ dans le scénario « de base non actualisé »).
- L'encours de dette historique étant lui-même faible, le ratio de capacité de désendettement reste très bon (2,4 années) avec un recours à l'emprunt très modéré au regard du PPI (9,23 M€ d'emprunt nouveaux, contre 11,35 M€ d'emprunt nouveaux dans le scénario non actualisé).

Scénario « sous tension actualisé »

Scénario « sous tension actualisé »

Evolution des postes de recettes

	EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)										
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits d'exploitation	1,3%	8 536	8 284	8 271	8 463	8 535	8 637	8 740	8 846	8 953	9 037
Produits des services	1,1%	7 250	7 175	7 327	7 368	7 437	7 537	7 638	7 741	7 846	7 930
Redevances Agence de l'Eau	0,4%	527	700	537	540	542	544	546	549	551	551
Subventions d'exploitation	4,7%	667	391	391	540	540	540	540	540	540	540
Autres recettes	0,0%	92	18	16	16	16	16	16	16	16	16

- La combinaison des postulats communs aux deux scénarios et aux variations spécifiques au scénario sous tension actualisé conduit à une évolution des produits d'exploitation de +1,3% toujours inférieure à celle constatée en comparaison de la période 2014-2019 : +3,9%). Pour mémoire, le scénario sous tension avant actualisation aboutissait à une variation de +0,7% an.

Scénario « sous tension actualisé »

Focus sur les produits des services

Les hypothèses n'ayant pas variées avec le scénario « sous tension avant actualisation », les données sont identiques à celles présentées page 32

	Δ 2019/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits des services	1,1%	7 264		7 327	7 368	7 437	7 537	7 638	7 741	7 846	7 930
Travaux neufs (PRE)	0,0%	137		150	150	150	150	150	150	150	150
Redevances assainissement abo	1,4%	5 744		5 704	5 744	5 814	5 913	6 015	6 118	6 222	6 307
Rejets non domestiques	0,0%	213		213	213	213	213	213	213	213	213
PFAC	0,0%	846		950	950	950	950	950	950	950	950
Redevances ANC	0,0%	217		204	204	204	204	204	204	204	204
Autres prestations de services	0,0%	68		68	68	68	68	68	68	68	68
Remboursements de frais (perso)	0,0%	38		38	38	38	38	38	38	38	38

- Sur la période antérieure, les produits des services ont évolué de +3,9%. Les hypothèses prudentes d'évolutions sous jacente au scénario sous tension conduisent à une évolution globale de +1,1% du produit des services (contre +1,43% pour le scénario de base).
- En 2019 les produits des services ont représenté 85% des produits d'exploitation. Dans ce scénario, ils représenteraient 93% en fin de période compte tenu de la non intégration à ce stade de la prime d'épuration.
- Parmi les produits des services, les facteurs d'évolution projetés sont les suivants :

Abonnés AC	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	0,35%	35 843		35 968	36 094	36 221	36 348	36 475	36 603	36 732	36 861
Consommation AC	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	0,36%	3 652 737		3 582 967	3 597 969	3 613 025	3 628 137	3 643 303	3 658 524	3 673 801	3 673 801
PART FIXE € ht	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Tarif unique	1,09%	27		27	27	27	28	28	28	29	29
PART VARIABLE € HT		2019		2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Tarif unique	1,09%	1,31		1,32	1,32	1,33	1,35	1,37	1,39	1,41	1,42

Scénario « sous tension actualisé »

Evolution des postes de dépenses

	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'exploitation	3,0%	4 957	5 436	5 044	5 279	5 436	5 684	5 898	6 009	6 098	6 209
Charges à caractère général	1,5%	2 557	2 508	2 595	2 634	2 674	2 714	2 755	2 796	2 838	2 881
Charges de personnel nettes de:	3,0%	1 494	1 838	1 523	1 664	1 697	1 731	1 766	1 801	1 837	1 874
Autres charges de gestion coura	1,0%	154	140	156	158	159	161	162	164	166	167
Reversements Agence de l'Eau	0,6%	500	700	527	537	540	542	544	546	549	551
Charges financières	28,2%	81	80	71	60	85	216	348	375	380	406
Autres dépenses	0,0%	171	170	171	171	171	171	171	171	171	171
Charges nouvelles					55	110	150	152	154	157	159

- L'évolution annuelle des charges d'exploitation résultant des hypothèses retenues est de +3% (+2,8% dans le « scénario sous tension avant actualisation »). Elle était de +1,9% sur la période 2014-2019, et était projetée à hauteur de +2,1% pour le scénario « de base avant actualisation ».
- On constatera que les charges financières sont la résultante directe de la stratégie de financement du PPI. Elle représentent pour l'année la plus importante un montant total de 406 K€ (contre 436 k€ dans le scénario « sous tension non actualisé » et 229 K€ dans le scénario « de base non actualisé »). Sur la période passée, l'exercice qui a constaté les charges financières les plus élevées était l'année 2014 (193 K€)

Scénario « sous tension actualisé »

Evolution des dépenses et recettes d'investissement

	EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)										
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses d'investissement	6 666	2 934	6 118	3 350	12 442	11 717	11 660	4 678	3 183	3 280	3 021
Recettes d'investissement	786	391	315	78	1 665	2 085	2 070	390	0	0	0
Besoin de financement	5 880	2 542	5 803	3 272	10 777	9 632	9 590	4 288	3 183	3 280	3 021

- Pour mémoire, dans ce scénario, le choix a été fait d'augmenter le coût de l'ensemble des travaux chiffrés dans le cadre du PPI à hauteur de +15%. A la différence du scénario « sous tension non actualisé », le PPI a été ajusté en y intégrant pour la période 2021-2023 603,8 K€ d'investissement (suppression opération 92s, intégration opération 93s) et en 2027 1/3 de la mise en séparatif à Voiron des réseaux amonts du DO 1.26 (soit 233,6 K€).
- Concernant les subventions d'équipement liées à la STEP Aquantis, dans ce scénario « sous tension actualisé », bien que le coût prévisionnel des travaux été réévalués à la hausse de 15%, les subventions ont été calculées sur une base de 30% du montant prévisionnel de base. Le scénario « sous tension non actualisé » prenait comme base de subventionnement la valeur majorée de 15% (contre 40% dans le scénario « de base »).
- Les hypothèses retenues pour le plan pluriannuel d'investissement conduisent dans ce scénario à un besoin de financement moyen sur la période de 5 880 k€ (contre 5 642 k€ pour le scénario « sous tension non actualisé », et 4 697 K€ dans le scénario « de base non actualisé »). Sur la période 2014-2019 le besoin de financement moyen était de 2 467 K€, soit une hausse de 129%.
- Au total, compte tenu des priorités opérées, un total de 49 981 k€ de dépenses d'équipement serait réalisé entre 2021 et 2027 (49 018 k€ pour le scénario « sous tension non actualisé » et 42 624 k€ pour le scénario « de base non actualisé »), pour un montant de subvention obtenues de 6 288 k€ (subventions plafonnées à 30% du coût initial de la STEP Aquantis), contre 7 232 K€ dans le scénario « sous tension non actualisé ».

Scénario « sous tension actualisé », test de résistance

Taux de couverture du service

EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)											
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Charges d'exploitation hors charges d'intérêts		4 876		4 973	5 219	5 351	5 469	5 550	5 633	5 717	5 803
Charges d'intérêts		81		71	60	85	216	348	375	380	406
Dotations aux amortissements		1 678		1 187	1 297	1 656	1 977	2 297	2 439	2 546	2 655
Recettes hors RA		2 375		2 150	2 302	2 304	2 306	2 308	2 311	2 313	2 313
AFC		0		0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses du service à financer par les RA		4 260		4 082	4 274	4 788	5 355	5 886	6 137	6 330	6 551
Redevances d'assainissement		6 161		6 121	6 162	6 231	6 331	6 432	6 535	6 640	6 724
Test équilibre budgétaire	OK			OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Taux de couverture				150,0%	144,2%	130,1%	118,2%	109,3%	106,5%	104,9%	102,6%

- Les hypothèses ainsi modélisées et ajustées dans le cadre du scénario « sous tension actualisé » aboutissent un taux de couverture satisfaisant sur la période, bien que se réduisant d'une année sur l'autre pour passer de 144,2% en 2021 à 102,6 % en 2027. Pour mémoire, le scénario « sous tension non actualisé » aboutissait à un taux de couverture inférieur à 100% dès 2026 pour aboutir à un ratio de 96,9% en 2027.
- Il est habituellement convenu de rechercher un taux de couverture se situant entre 100% et 110%.

Scénario « sous tension actualisé », test de résistance, Niveaux d'épargne

EQUILIBRES FINANCIERS 2019-2027 (en k€)											
	Δ 2020/2027	2019	BP 2020	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Produits d'exploitation	1,3%	8 536	8 284	8 271	8 463	8 535	8 637	8 740	8 846	8 953	9 037
Charges d'exploitation	3,0%	4 957	5 436	5 044	5 279	5 436	5 684	5 898	6 009	6 098	6 209
Epargne brute	-1,9%	3 579	2 848	3 227	3 184	3 099	2 952	2 842	2 837	2 855	2 828
Remboursement du capital	3,8%	719	553	542	473	512	522	688	716	734	706
Epargne nette	-3,3%	2 860	2 295	2 685	2 712	2 587	2 430	2 155	2 121	2 121	2 122
Besoin de financement	5 880	2 542	5 803	3 272	10 777	9 632	9 590	4 288	3 183	3 280	3 021
Emprunts nouveaux	3 025	0	3 507		1 716	7 045	7 160	2 134	1 062	1 159	898
Variation du fonds de roulemen	-867	318	-1 742	-587	-6 350	0	0	0	0	0	0
Fonds de roulement au 31/12	794	6 937	794	6 350	0	0	0	0	0	0	0
En-cours de dette au 31/12	13 237	2 660	5 615	2 118	3 361	9 894	16 531	17 977	18 324	18 749	18 941
Ratio de capacité de désendette	5	0,7	2,0	0,7	1,1	3,2	5,6	6,3	6,5	6,6	6,7
Epargne brute	-1,9%	3 579		3 227	3 184	3 099	2 952	2 842	2 837	2 855	2 828
Dotation aux amortissements		1 678		1 187	1 297	1 656	1 977	2 297	2 439	2 546	2 655
Couverture des DAP		1 901		2 039	1 888	1 443	976	546	398	309	173
Test équilibre	OK			OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

- Dans le scénario « sous tension actualisé », l'épargne nette se stabilise à 2,1 M€ à partir de 2024 (1,6 M€ dans le scénario « sous tension non actualisé » et 2,4 M€ dans le scénario « de base non actualisé »). Sur la période passée, l'épargne nette se situait selon les années entre 1,3 M€ et 1,6 M€.
- Cette épargne nette permettrait de faire face au remboursement d'une dette plus importante (18,9 M€ d'encours fin 2027, contre 20 M€ pour le scénario « sous tension non actualisé » et 10 M€ dans le scénario « de base non actualisé »). Ainsi le ratio de capacité de désendettement serait de 6,7 années en 2027 (contre 8,4 années dans le scénario « sous tension non actualisé », soit un ratio très acceptable.
- Contrairement au scénario « sous tension non actualisé » qui constaté une incapacité du budget assainissement à faire face à l'amortissement par l'épargne brute, ce scénario actualisé, même si la situation se tend en fin de période permettrait d'assurer cette obligation légale.

stratorial

Conseil en gestion et finances locales

Raphaël Dintre

Raphael.dintre@stratorial.fr

06 07 44 26 70